

TERRES d'estuaire

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

ARCINS - ARSAC - CUSSAC FORT-MÉDOC - LABARDE - LAMARQUE -
LUDON-MÉDOC - MACAU - MARGAUX-CANTENAC - LE PIAN-MÉDOC - SOUSSANS

DOSSIER

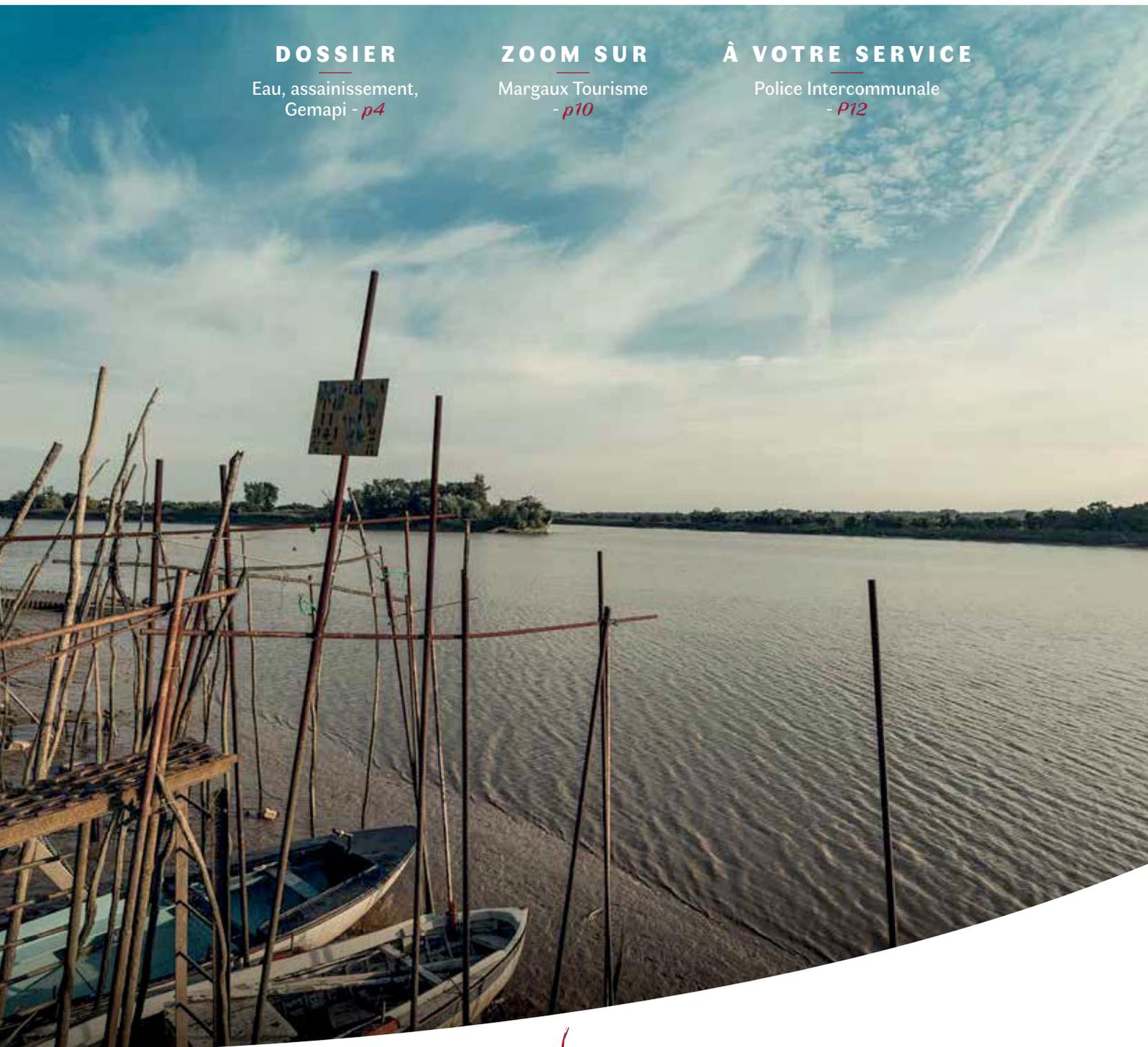
Eau, assainissement,
Gemapi - p4

ZOOM SUR

Margaux Tourisme
- p10

À VOTRE SERVICE

Police Intercommunale
- p12



Sommaire

DOSSIER

Eau, assainissement,
Gemapi p.4-7

01



02



ACTUALITÉS

Brèves d'estuaire
p.8-9

ZOOM SUR

Margaux Tourisme
p.10-11

03



À VOTRE SERVICE

Police Intercommunale
p.12-13

04

FINANCES

Budget 2018
p.14-15

05



L'édito du président

Notre magazine Terres d'estuaire rend compte du travail important effectué par l'ensemble des agents de Médoc Estuaire au bénéfice de notre territoire. Il traduit également le rôle essentiel de notre Communauté de Communes dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous plus particulièrement en termes de services. Enfin il confirme, s'il en était besoin, l'implication de nos élus communautaires dans une démarche collective et volontariste.

Deux nouvelles compétences ont été transférées au 1er janvier 2018 :

- Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondations) imposée par la loi
- L'eau potable et l'assainissement collectif ou individuel (Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) voulue par les élus.

Un nouveau service intitulé «Cycle de l'eau» a été mis en place aujourd'hui parfaitement structuré autour d'agents de très grande qualité qui font un remarquable travail. Cette rapide mise en place est une performance à souligner.

Il faut noter que dans tous les autres domaines, l'activité est soutenue et les résultats significatifs. Qu'il s'agisse du nouveau centre de recyclage d'Arsac et de son mode de gestion, ou des travaux en cours tels que l'accueil de loisirs et RAM d'Arsac ou à venir avec l'accueil de loisirs de Ludon-Médoc et le siège administratif de la collectivité, les chantiers ne manquent pas.

" VOS ÉLUS RESTENT OPTIMISTES ET DÉTERMINÉS QUANT AU BEL AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE. "

Tous ces projets tendent vers deux objectifs : assurer à chacun d'entre nous des services de qualité optimale et donner à nos agents de meilleures conditions de travail.

Les exercices 2018-2019 seront également dynamiques sur le volet tourisme. Après le lancement du très beau site internet Margaux Tourisme (www.margaux-tourisme.com), nous allons finaliser la programmation de l'office de tourisme à Margaux-Cantenac et lancer le concours d'architecte préalable à la construction.

Bien que les contraintes budgétaires soient réelles et que les incertitudes concernant la fiscalité inquiétantes, vos élus restent optimistes et déterminés quant au bel avenir de votre territoire.

Gérard Dubo

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

TERRES D'ESTUAIRE N°3 - 2018.

Magazine édité par la CdC Médoc Estuaire. T. 05 57 88 08 08

Directeur de la publication : Gérard Dubo - Rédacteur en chef : Fabienne Ouvrard

Rédaction : Agence The Kub. Photos : Romain Creiser, Séverine Lagrabette.

Photo de couverture : Site internet touristique Margaux Tourisme.

Réalisation : Agence The Kub - thekub.com - imprimé sur papier recyclé à 12 500 ex.

Retrouvez les précédentes éditions en téléchargement sur cc-medoc-estuaire.fr



EAU ASSAINISSEMENT GEMAPI

LA CdC EN CHARGE DU CYCLE DE L'EAU

Après l'affirmation des métropoles et le nouveau périmètre des régions, le 3^e volet de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée en avril 2015, a redéfini la taille, les compétences et le seuil minimal de population des communautés de communes.

Ainsi, en janvier 2020, en plus du développement économique ou de l'aménagement du territoire, elles seront en charge de l'eau potable et de l'assainissement mais aussi de la gestion des cours d'eau et de la prévention des risques inondation. La CdC Médoc Estuaire a décidé d'anticiper et de prendre la compétence dès 2018. Tout ce qu'il faut savoir !

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LA CDC MÉDOC ESTUAIRE A PRIS UNE VASTE COMPÉTENCE SUR LE CYCLE DE L'EAU :

- **L'EAU POTABLE** : du pompage à la distribution au robinet.
- **L'EAU USÉE** : du raccordement de votre habitation jusqu'aux stations d'épuration et au retraitement des boues produites.

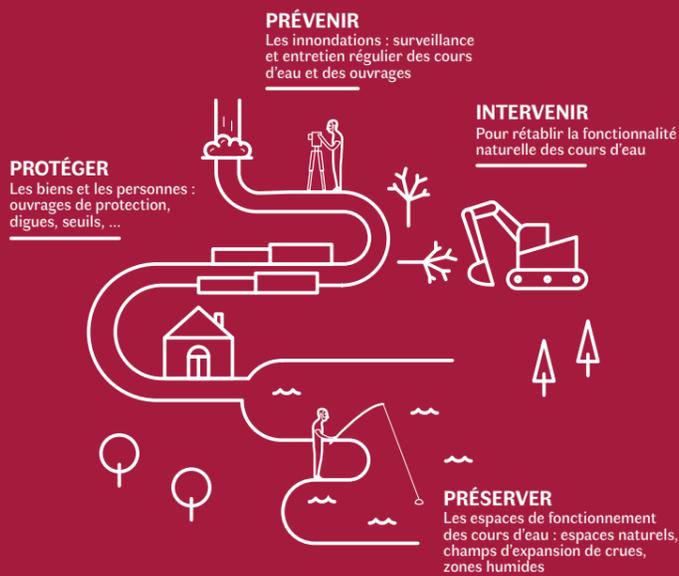
Pour les habitations qui ne sont pas raccordées au tout-à-égout, la CdC est chargée du contrôle des installations d'assainissement non collectif.

- **L'EAU PLUVIALE** : en ville, la CdC se doit de collecter, stocker, réguler et traiter le ruissellement des eaux de pluie.
- **LA DÉFENSE INCENDIE** et la gestion des poteaux et bouches à incendie.
- **LES COURS D'EAU** avec une toute nouvelle compétence baptisée Gemapi pour "Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations".

LA NOUVELLE COMPÉTENCE GEMAPI

Obligatoire depuis janvier 2018, la compétence Gemapi relève désormais de la CdC qui l'a confiée aux syndicats des bassins versants. **Que comprend-elle ? Un socle de 4 compétences obligatoires (et 8 items facultatifs tous pris par la CdC) :**

- L'aménagement de bassins hydrographiques : la restauration des champs d'expansion des crues, de la morphologie des cours d'eau, de leur espace de mobilité.
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau, berges...
- La défense contre les inondations et la mer : entretien des ouvrages de protection (digues, barrages, ouvrages hydrauliques...).
- La protection et la restauration des milieux aquatiques : préservation des zones humides, continuité des cours d'eau et du transit sédimentaire.



La fin des syndicats eau et assainissement

Jusqu'à la prise de compétence eau/assainissement par la CdC, la gestion de l'eau était assurée sur le territoire par la commune du Pian-Médoc et 3 syndicats dissous au 1^{er} janvier.

Regards croisés de 2 anciens présidents de syndicat, **Martine VALLIER**, adjointe à Ludon-Médoc et **Jean RENOUD**, adjoint à Arsac.

Comment s'est opérée la transition entre le syndicat et la CdC ?

M.V. : Le travail a été préparé très en amont. Depuis 3 ans, accompagnés par un cabinet d'études, nous avons formé un comité de pilotage constitué par les représentants des syndicats, de la commune du Pian-Médoc et de la CdC. Nous avons eu des inquiétudes au début qui ont été levées par un travail très collaboratif dans le cadre duquel l'harmonisation des politiques tarifaires a été évoquée.

J.R. : La CdC a repris le personnel des anciens syndicats. Elle s'est engagée à poursuivre les programmes de travaux et d'investissement prévus. Les contrats avec les différents délégataires de service public de chacune des entités précédentes seront conduits à leur terme et prolongés pour certains jusqu'à décembre 2019.

Quel impact pour les abonnés ?

M.V. : D'ici 2020 les communes conservent les mêmes prestataires, mêmes services, et les mêmes tarifs. Avec l'intérêt de bénéficier de l'expertise d'un nouveau service constitué de professionnels qualifiés.

" D'ICI 2020, LES COMMUNES CONSERVENT LES MÊMES PRESTATAIRES, LES MÊMES SERVICES ET LES MÊMES TARIFS. "

J.R. : A terme, l'objectif est bien de rationaliser l'organisation, d'harmoniser la qualité du service, voire, sur un plus grand territoire, de faire des économies d'échelle en renégociant des contrats (travaux, prestations de service,...). Pour l'usager, bien au-delà du prix de l'eau, **la création de ce service public mutualisé autour d'un bien commun aussi important que l'eau, est un gage de qualité et de pérennité.**



LES PRINCIPAUX TRAVAUX 2018 EN MATIÈRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT :

- Le raccordement de la commune du Pian-Médoc au réseau d'eau potable de la Métropole.
- Le renforcement du réseau en eau potable à Arcins, Ludon-Médoc et Macau.
- La création d'un nouveau forage à Labarde.
- La mise en service d'un nouveau forage et d'une unité de déferrisation à Arsac.
- La réhabilitation du forage d'eau potable de Cazau à Lamarque.
- La réhabilitation de réseaux d'eaux usées à Arsac, Margaux-Cantenac, Soussans et au Pian-Médoc.
- L'extension du réseau d'eaux usées à Macau.
- La mise en place de traitement H2S (odeurs) sur des postes de pompage d'eaux usées à Arsac, Margaux-Cantenac et au Pian-Médoc.

UN NOUVEAU SERVICE INTERCOMMUNAL

POUR ASSUMER SA NOUVELLE COMPÉTENCE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, DÈS LE 1^{ER} JANVIER DERNIER, LA CDC MÉDOC ESTUAIRE À INTÉGRÉ UN NOUVEAU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT AU SEIN DU PÔLE TECHNIQUE.

A la tête du service eau et assainissement, Stéphan Morvan a préparé pendant quelques mois, la transition avec les 4 structures (3 syndicats et 1 commune) jusque-là en charge de l'eau : "Je suis arrivé en juin 2017 pour constituer le service aujourd'hui composé de Karine Cazenave, ingénieur "eau et assainissement", de Christophe Sarmiento, contrôleur de travaux et de Lyne Bartolucci, une assistante partagée avec le service environnement / gestion des déchets. Il a d'abord fallu s'imprégner des spécificités locales, travailler en collaboration avec le SIVOM de Lamarque (Karine Tourteau et Gaëlle Retailleau), découvrir plusieurs modes de fonctionnement, de pratiques et infrastructures différentes."



Opération de chemisage sur le réseau d'eaux usées d'Arsac, Margaux et Soussans

Quant à la feuille de route 2018, elle est déjà bien chargée : "Comme le veut la réglementation, nous avons repris l'ensemble des contrats et marchés en cours, et nous poursuivons le programme de travaux engagé par les syndicats."

Nous sommes aussi devenus les interlocuteurs des élus, du Département, des professionnels qui ont besoin d'avis et de plans pour réaliser toutes sortes de travaux et construire les schémas d'aménagement du territoire. Nous sommes, enfin, un pôle ressources et conseils pour tous les usagers que nous recevons au quotidien dans nos nouveaux locaux."

Installé à Arsac, sur l'écosite où est aussi située la déchèterie, un nouveau bâtiment modulaire de 300m² accueille les équipes techniques, eau/assainissement et environnement/gestion des déchets, soit 7 personnes aujourd'hui. Un investissement de 360 000€ HT (hors aménagements et raccordements) qui libère de la place pour les services administratifs à l'hôtel communautaire mais qui vise surtout à une plus grande proximité avec les usagers.



LES ÉQUIPES TECHNIQUES

SERVICES

Eau/Assainissement/GEMAPI

Stéphan MORVAN (chef de service)
Karine CAZENAVE (ingénieur eau)
Christophe SARMIENTO (contrôleur de travaux)
Lyne BARTOLUCCI (accueil/secrétariat)

SERVICES

Déchets/Environnement

Amandine DEGUEIL (chef de service)
Paul FEYTOUT (agent de maîtrise)
Baptiste SUREAU (conseiller du tri)

CONTACT

Rue de Lesclause
(centre de recyclage)
33460 ARSAC

05 18 06 10 34
contact@medoc-estuaire.fr

Du lundi au jeudi :
9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Le vendredi :
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30



Service eau, assainissement, Gemapi

Zoom sur

3 SYNDICATS POUR GEMAPI

LA CDC A CONFIE LA COMPÉTENCE GEMAPI AUX TROIS SYNDICATS MIXTES DES BASSINS VERSANTS* DE SON TERRITOIRE.

Rencontre avec Claude Ganelon, Maire d'Arcins et président du Syndicat Mixte des Bassins Versants des Jalles de Castelnaud et du Cartillon qui nous explique très concrètement ce que cela veut dire.

LA GESTION DES RIVES DE L'ESTUAIRE

Sur le territoire de mon syndicat, nous gérons 170 km de jalles dont nous devons préserver et faciliter les cours, notamment en reconstituant la ripisylve (végétation sur le bord des rives) indispensable à leur bon fonctionnement. Nous prenons désormais aussi la compétence sur une façade estuarienne très importante qui compte 17 km de digues et 5 ouvrages à la mer conçus pour éviter que l'eau puisse remonter sur 20 ou 30 km. Jusqu'ici propriété de l'Etat, certains n'ont pas été entretenus depuis des années !

DES TRAVAUX ET UNE NOUVELLE TAXE

Alors que les changements climatiques vont de pair avec la montée des eaux, le transfert de la compétence Gemapi signifie donc la prévision d'importants travaux pour protéger les biens et la vie des populations qui vivent en bord d'estuaire. Pour les financer, peu de transfert de fonds mais la possibilité de créer une nouvelle taxe dite Gemapi ! Un cadeau empoisonné donc, mais des vies sont en jeu, nous n'avons guère le choix.

UNE GRANDE RESPONSABILITÉ

Notre syndicat lance une grande étude sur l'état des digues qui n'ont jamais été entretenues et nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. Responsables de la sécurité des riverains, nous avons l'avantage d'aimer ce territoire, de vivre ici les pieds dans l'eau et la tête bien consciente des dangers encourus par les populations.

Le point de vue de Chrystel Colmont Digneau, Maire de Macau et présidente du Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue Maqueline.

AUTRE SYNDICAT, AUTRE EXPÉRIENCE

Sur le territoire de notre syndicat (Arsac, Avensan, Cantenac, Labarde, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Macau, Margaux, Pampigny et Saint-Aubin-de-Médoc), nous comptons 100 km de cours d'eau, une vingtaine d'ouvrages et une structure pérenne qui lutte depuis longtemps contre les inondations. Beaucoup de digues ont été refaites, d'ouvrages hydrauliques rénovés et nous avons inscrit, pour les 5 prochaines années, la programmation de nos investissements dans le cadre du Plan d'aménagement et de Prévention des Inondations (PAPI).

UN DIAGNOSTIC PRÉCIS

Pour être labellisés et co-financés par l'Etat, les projets doivent s'appuyer sur un diagnostic précis du risque sur le territoire et un programme d'actions équilibré alliant actions sur l'aléa et réduction de la vulnérabilité, prévention et préparation à la gestion de crise.

DES TRAVAUX EN COURS

Nous avons ainsi prévu la restauration du fonctionnement hydraulique des marais, la restauration du champ naturel des crues, l'amélioration du ressuyage des eaux de pluie ou d'inondation de la Garonne mais aussi des travaux sur les digues (recul de la digue de Pachan, restauration de la digue de Macau sur 5 km en bord de Garonne, reprise de la digue d'Issan). Il s'agit au final d'un budget de près de 3 500 000€ dont une partie pourra être subventionnée jusqu'à 40% par l'état, partenaire du PAPI.

* Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Artigue Maqueline. Syndicat Mixte des Bassins Versants des Jalles de Castelnaud et du Cartillon. Syndicat Mixte des Bassins Versants du Centre Médoc Gargouilh



QUELLES RÉPERCUSSIONS POUR MA FAMILLE ?

- Un service technique pour répondre à mes questions : avant un projet de construction, pour se raccorder au réseau, gérer ses eaux pluviales...
- En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les contrats en cours se poursuivent. Ainsi les prestataires, le niveau de service et la tarification associés à ces contrats restent inchangés.
- L'instauration d'une taxe Gemapi fixée à 2,50€ par an et par habitant.

LES ACTUALITÉS

Déchèteries : vous avez votre carte d'accès ?

Pour sécuriser l'accès aux deux déchèteries du territoire, à Arzac et à Cussac Fort-Médoc, les deux sites ont été équipés d'un système de gestion informatisé. Depuis le 1^{er} avril, les usagers doivent donc utiliser une carte magnétique pour entrer et déposer leurs déchets. Année de transition, 2018 permettra de tester ce nouveau dispositif et de l'adapter, si besoin, pour les années suivantes.



CE QU'IL FAUT SAVOIR SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VOTRE CARTE :

- La carte est gratuite (1 seule carte par foyer)
- L'accès à la déchèterie est gratuit pour les particuliers jusqu'à 25 passages par an (au-delà, 0,15€/kg)
- Pour obtenir votre carte, 3 possibilités :
 - Adressez-vous à votre mairie
 - Inscrivez-vous par mail : decheterie@medoc-estuaire.fr
 - Faites les démarches en ligne : cc-medoc-estuaire.fr/-Les-decheteries-

Très haut débit, le chantier fibre optique démarre !

Sur toute la Gironde, c'est un chantier colossal qui va commencer cet été puisqu'il s'agit de fabriquer et de poser les 29 000 km d'un nouveau réseau en fibre optique pour raccorder plus de 400 000 foyers au très haut débit ! Pour un montant de 670 millions d'euros, ce réseau d'Initiative Publique (RIP) installé par Orange est le fruit du travail mené par Gironde Numérique depuis 2015.

La maison commune s'agrandit

Alors que la loi lui donne toujours plus de compétences, la CdC a de nouveau besoin de pousser les magnifiques murs de l'ancien presbytère. Après une première extension en 2011, l'hôtel communautaire sera agrandi en fin d'année. Sur une surface totale de 450 m², l'objectif est de créer 26 nouveaux bureaux et des espaces de travail confortables et fonctionnels. Au cœur du vieux bourg, à côté de l'église, le projet est aussi conçu pour s'intégrer harmonieusement avec le bâti ancien, les espaces verts protégés et une mairie à l'architecture plus moderne. Les travaux de la nouvelle extension devraient débuter en octobre 2018 pour une livraison en octobre 2019.



Enfance : extensions des accueils de loisirs

À ARSAC

Cette année, l'accueil de loisirs sera agrandi de 120m² pour une surface totale, au final, de 693m². En attendant l'extension, des locaux modulaires qui accueillent aussi le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) ont été installés derrière la Mairie.

À LUDON-MÉDOC

Pour répondre à la croissance de la population et donc des effectifs dans les écoles, un nouvel accueil de loisirs va sortir de terre. Les travaux débuteront au printemps 2018 pour une mise en service en janvier 2019. Sur une surface de 350 m² répartis en différents espaces plus une plaine de jeux extérieurs mutualisée avec la commune, le nouveau bâtiment pourra accueillir 150 enfants.

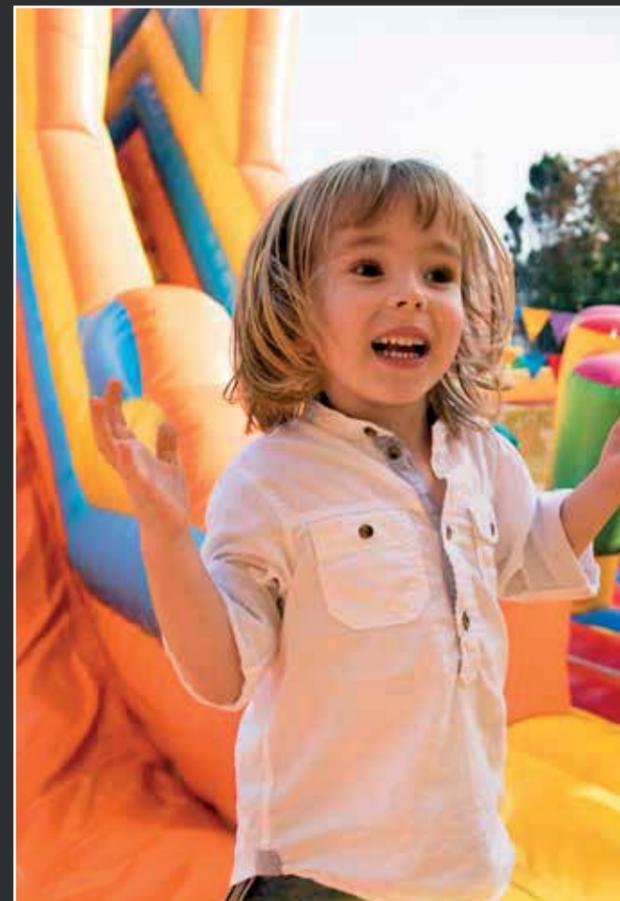
À noter sur vos agendas : le Festival enfance jeunesse

Le 15 septembre prochain, entre 15h et 21h30, derrière le siège de la Communauté de Communes à Arzac, la CdC convie toutes les familles du territoire à la grande fête de l'enfance et de la jeunesse : des informations sur tous les services enfance/jeunesse, mais aussi des animations, des spectacles, des jeux, de la musique et un concert en soirée, un moment convivial à partager en famille !

A cette occasion, la CdC présentera aussi les grandes lignes du nouveau Projet Educatif Intercommunal qui entrera en vigueur à la rentrée 2018.

Ses objectifs ? Une action éducative lisible, harmonisée et des tarifs identiques sur tout le territoire Médoc Estuaire, mais aussi, très concrètement, l'accès pour chaque enfant du territoire à la même qualité de service et d'éducation quel que soit son lieu de résidence ou sa structure d'accueil.

Inscriptions et renseignements : 05 24 73 14 99



Des anniversaires et autant d'occasions de faire la fête !

Le 2 juin, à Arzac, la **Médocaine** a soufflé sa 20^{ème} bougie ! Le bel âge pour une édition dont la soirée de clôture s'annonçait grandiose entre dîner festif, soirée dansante avec orchestre et feu d'artifice !

Les 7 et 8 septembre, à Macau, les **Gueilles de Bonde** afficheront 16 années au compteur et un programme toujours aussi festif avec une soirée consacrée à la chanson française, un marché d'artisans, des animations de rue, un concert et un spectacle de feu.

Plus jeune, **Margaux Saveurs** aura 10 ans le **weekend du 16 au 18 novembre** prochain. Domaines viticoles, commerçants, hébergeurs, golf, marchés, artisans,... la fête de tous les partenaires de l'Appellation Margaux se prépare.



— Philippe Roy



— Georges-Henri Cateland



— Faisons de belles images

MARGAUX TOURISME

Le territoire de Médoc Estuaire vient de se doter d'une belle vitrine Internet.

Lancé le 25 janvier dernier par la Communauté de Communes, le site margaux-tourisme.com est devenu l'ambassadeur numérique du territoire et de ceux qui le font vivre.



De nouvelles fonctionnalités

- Une carte interactive illustrée de web-documentaires.
- Un agenda de toutes les manifestations et évènements.
- La possibilité de sélectionner des offres touristiques et de les ajouter à son carnet de voyage à télécharger ou imprimer.

En 3 clics, c'est pratique !

- Trouver un hébergement (hôtel, chambre d'hôte, gîte, cabanes dans les arbres).
- Connaître les offres de visites et dégustations ainsi que leur prix dans les châteaux du territoire.
- Télécharger le topoguide d'une boucle de randonnée pour partir en balade.



Une présence sur les réseaux sociaux

Margaux Tourisme est présent à la fois sur les réseaux sociaux généralistes comme Facebook et Twitter mais aussi spécialisés avec sa page YouTube ou Vimeo pour les vidéos et ses profils Pinterest et Instagram pour les photos. Objectif : accroître la visibilité et encourager le partage.

"Vecteur d'ambiance, porteur d'identité"



Mme CHRYSTEL COLMONT-DIGNEAU

Vice-présidente en charge du développement et de la promotion touristique

"En phase avec les pratiques numériques actuelles, le site Internet et ses déclinaisons digitales sont des outils indispensables aujourd'hui. Mais au-delà de toutes ses fonctionnalités pratiques, nous avons souhaité que la qualité du nouveau site soit au niveau de celle de notre territoire, qu'il soit porteur de sa beauté, de ses ambiances, de son identité et des valeurs de ses habitants."

En images, en couleurs, le nouveau site Internet dédié au tourisme a été conçu pour une navigation simple, intuitive et mobile (smartphones, tablettes). Décliné en 3 langues, il donne la priorité à l'image – certaines photos et vidéos panoramiques ou aériennes valent le coup d'œil – et à toute l'information pratique.

Châteaux, visites, hébergements, restaurants, marchés, activités, manifestations. Le site recense toute l'offre touristique en temps réel et suggère des parcours de découverte selon 4 thématiques : vignoble et gastronomie, nature et estuaire, patrimoine et culture, sports et loisirs.

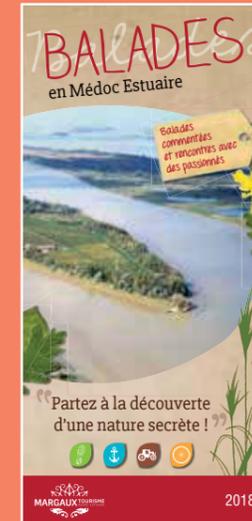
Touriste ou pas, idées balades à tester !

A VÉLO EN MOINS D'1H30, 3 PARCOURS ET 3 AMBIANCES

- La boucle des palombes et des palombières dans les marais de Labarde
- La boucle des pins dans la forêt du Pian-Médoc
- La boucle des châteaux de Margaux

BALADES EN MÉDOC ESTUAIRE

Comme chaque année, la CdC propose une offre de balades complète, à faire de mai à septembre : balades pédestres aux thématiques variées, balades fluviales avec escales sur les îles, balades en calèche en pleine nature ou autour des châteaux de Margaux, location de rosaliés, trotinettes électriques et vélos pour se balader sur les chemins de randonnées balisés.



ENTRE TERRE ET MER, PIQUE-NIQUE À L'ÎLE NOUVELLE

Au départ de Cussac-Fort-Médoc, de mai à octobre, l'île Nouvelle vous invite à une balade dépaysante, hors du temps. Sur une promenade de 3 km, le village du début du siècle, son chai, son école, ses habitations ont été réhabilités et témoignent de la vie passée des « iloûts ».

Aujourd'hui gérées par le Département, les terres agricoles de l'île sont rendues à la nature et aux cycles des marées. De nouveaux milieux naturels propices à l'accueil des oiseaux et des poissons se reconstituent progressivement.

Pour tous, la fresque de l'histoire locale

Des vestiges gallo-romains découverts à Macau à la crise du phylloxéra en passant par la construction des places fortes, la légende du canon de Cantemerle ou celle des pagodes de Birée, déplacez-vous le long de la fresque historique et découvrez, pour chaque date, des contenus exclusifs : les photos, les vidéos, les documents, les récits et les visages de ceux qui façonnèrent le territoire.



À la rencontre des médocains

L'une est maître-tonnelière, golfeuse ou triathlète, l'autre est photographe, ou le dernier habitant de l'île Margaux. Artisans, sportifs, viticulteurs, sous la forme de petits portraits à découvrir, ils incarnent chacun une facette du territoire et lui donne un supplément d'âme.



Un office de tourisme à Margaux

Le projet de création d'un équipement touristique à Margaux-Cantenac continue. Il s'agit de réaliser un office de tourisme ouvert toute l'année pour renseigner les visiteurs dans leur recherche d'activités, de visites, de restauration, d'hébergement... Espace de promotion du territoire, de son patrimoine architectural, naturel ou viticole, il disposera aussi d'un espace de mise en valeur et de vente de produits du terroir.

Où en est le projet ? Le choix du lieu d'implantation du nouvel office de tourisme est validé, de même que l'étude de faisabilité.

Il faut maintenant établir le programme, le plan de financement, et lancer un concours d'architecture avant de penser travaux.

Police Intercommunale Sa mission :

Affirmant dès sa création la volonté de doter le territoire d'une **Police Intercommunale** pour offrir la même qualité de sécurité à tous ses habitants, la CdC a créé un service mutualisé en 2005. **10 communes, 12 agents et des missions très variées qui vont de la médiation dans les conflits de voisinage à la surveillance de l'espace public en passant par le respect du code de la route.**

Bilan sécurité 2017 Matthieu Fonmarty, Vice-président, en charge de la prévention et de la sécurité

De nouveaux équipements pour les agents

Afin de renforcer la protection des administrés et des policiers intercommunaux qui ont un bâton de défense et un aérosol, nous avons décidé d'équiper nos agents de pistolets à impulsion électrique. Mais c'est seulement après avoir réussi une formation portant sur la réglementation et les procédures d'emploi de cette arme que les policiers sont habilités à la porter.



— Matthieu Fonmarty

Vidéo-protection, un dispositif très encadré qui fait ses preuves

Depuis 2015, un réseau de caméras de vidéo-protection est installé dans les communes du territoire qui en ont fait la demande. Pour mémoire, seuls les magistrats, les gendarmes ou les policiers peuvent visionner les images après réquisition écrite. Sur les 69 réquisitions demandées en 2017, certaines ont permis de lever des doutes ou de résoudre des affaires.

RENCONTRE AVEC

Patrick Pierre, le nouveau responsable de la Police Intercommunale



Opération conjointe de la Gendarmerie de Macau et de la Police Intercommunale sur le respect de la circulation des voies, avec Patrick Pierre (à gauche).

Il a pris la direction du service en octobre dernier après une carrière de 15 ans commencée en 1993 comme policier municipal en région parisienne puis en Normandie où il a occupé des fonctions de responsable au sein de municipalités importantes comme Caen ou Ouistreham. Mais ce n'est pas que pour sa qualité de vie incomparable qu'il a choisi le Médoc :

"C'est le caractère intercommunal du service qui m'a plu, le fait d'avoir plusieurs maires pour interlocuteurs, des problématiques et des points de vue différents, explique-t-il. Mais nous restons un service de proximité.

Nous sommes tous les jours dans toutes les communes : le matin et le soir pour assurer la sécurité aux abords des écoles et, dans la journée, en patrouille ou lors du point sécurité quotidien avec les élus ou les services des mairies."

Des relations renforcées avec la gendarmerie

Plusieurs opérations ont été menées en partenariat avec la gendarmerie : contrôles de la circulation sur les pistes DFCL, contrôles des vélos et de leur équipement au collège Panchon, contrôles de la vitesse. Afin de renforcer cette collaboration, les élus ont décidé d'installer une liaison radio directe entre la Police Intercommunale et la brigade de Gendarmerie de Macau. En outre, en matière de prévention, des interventions communes sur les risques d'Internet et sur les addictions, sont en projet afin de sensibiliser les adolescents du collège.

LA PRÉVENTION AVANT LA RÉPRESSION

Dotés des mêmes compétences qu'une police municipale, les agents incarnent et font respecter les pouvoirs de police des maires qui, dicit le code des collectivités, "doivent veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans leur commune."

"Concrètement, sur le terrain, en contact direct avec la population, nous sommes en charge de la circulation, du stationnement, de la gestion des marchés, de la sécurité lors des manifestations, du respect du code de l'urbanisme ou du code de l'affichage, des doléances des habitants, ... Mais même si nous pouvons verbaliser, notre objectif est d'abord de prévenir, d'expliquer, de rappeler les règles." Une pédagogie qui commence auprès des jeunes générations puisque la police intercommunale fait passer chaque année des diplômés de sécurité routière aux enfants des écoles.

Partez tranquillement en vacances !



VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Signalez-le à la Police Intercommunale qui, dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances", organisera des patrouilles quotidiennes pour vérifier que votre habitation ou votre commerce est en sécurité.

Pour bénéficier de ce service, entièrement gratuit, inscrivez-vous auprès de la Police Intercommunale en donnant vos dates de départ et de retour et le nom des personnes à prévenir en cas d'incident.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

- Protégez les accès en équipant votre porte d'un œilleton ou d'un entrebâilleur, en installant des volets, portes ou portail adaptés et agréés.
- Soyez prévoyant en photographiant vos objets de valeur et en gardant les factures.
- Soyez vigilant en fermant la porte à clé même quand vous êtes chez vous, en vous assurant de l'identité des démarcheurs qui se présentent.
- Ne commettez pas d'imprudence : pas de nom et adresse sur votre trousseau de clés, pas de clés sous le paillason, pas de fenêtre ouverte la nuit côté rue et pas de dates ou de photos de vacances sur Facebook !

En chiffres

684

demandes adressées
à la Police Intercommunale
en 2017

382

élèves de classes
de CM2 ont obtenu
l'Attestation de
Première Education
à la Route en 2017

9

agents de police,
2 ASVP,
1 secrétaire

Contact

10a rue de la Trémoille
33460 Margaux-Cantenac

Accueil du public : 9h - 12h / 13h - 17h

T. 05 57 22 21 55
police@medoc-estuaire.fr

MAINTENIR UN SERVICE DE QUALITÉ ET UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENTS

Dans un contexte budgétaire contraint, incertain et mouvant (réforme sur la taxe d'habitation dès 2018, projet annoncé de réforme de la fiscalité locale, évolution des dotations), la stratégie financière des élus de la CdC vise à anticiper et renforcer les marges de manœuvre au bénéfice des services proposés aux habitants du territoire et des projets en cours et à venir. Ainsi, les décisions budgétaires retenues reposent sur le principe réaffirmé d'une maîtrise volontaire des charges de fonctionnement et proposent des hypothèses très prudentes en matière de ressources.

Par ailleurs, comme la loi l'impose, la CdC étoffe ses champs d'intervention avec la prise des compétences liées au cycle de l'eau au 1er janvier 2018 : eau potable, assainissement collectif et non collectif et eaux pluviales. La CdC est également en charge depuis cette date de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Après un long travail préparatoire l'année dernière, l'exercice 2018 sera marqué par un engagement opérationnel fort avec un programme d'extension et de rénovation des réseaux conséquent.

UN MAÎTRE MOT : MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Communauté de Communes se trouve aujourd'hui dans une situation financière satisfaisante : elle est en capacité d'assumer ses engagements auprès de ses habitants, fournisseurs ou partenaires.

Les efforts portent particulièrement sur les charges à caractère général dont les augmentations, pour certaines incontournables, sont compensées par des économies / diminutions sur d'autres lignes budgétaires.

Ces dépenses contraintes correspondent aux délégations de service public (DSP) et aux marchés indexés gérés en autorisations d'engagement pluriannuelles, notamment dans les domaines des déchets ménagers et assurances.

Il convient de mettre en perspective ces augmentations avec l'évolution de la population du territoire (+3% en moyenne par an) et donc du nombre d'utilisateurs des différents services.

Ainsi, à la rentrée 2017, c'est une centaine d'enfants supplémentaires qui a dû être accueillie au sein des structures extra et périscolaires !

L'ambition affichée est une évolution maîtrisée des dépenses de personnel autour de + 2,5% par an, incluant le Glissement Vieillesse Technicité et la prise en compte des mesures réglementaires. Les propositions 2018 s'inscrivent dans ce cadre.

DÉPENSES DE GESTION COURANTE

Dépense hors masse salariale

5.9 M€²⁰¹⁷ → 5.7 M€²⁰¹⁸

Dépense masse salariale *

5.7 M€²⁰¹⁷ ↗ 6.3 M€²⁰¹⁸

* Cette hausse intègre l'arrivée des personnels des anciens syndicats en charge des compétences eau et assainissement et la fin des aides au titre des emplois aidés.

DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR



Eau potable et assainissement : **4 165 000€**



Aménagement des zones d'activités : **660 000€**



Construction ALSH Ludon-Médoc : **640 000€**



Gestion des déchets (déchèterie d'Arsac, containers enterrés) : **550 000€**



Voirie communautaire : **500 000€**



Pôle Ecosite (déchets, eau et assainissement) : **450 000€**



Extension du siège communautaire (étude) : pour un montant du projet de **1 150 000€**

Le financement de ces travaux est essentiellement assuré par :

- L'autofinancement dégagé par la collectivité, généré par la maîtrise des dépenses (solde entre recettes et dépenses de fonctionnement).
- Des subventions et participations accordées par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et autres partenaires.
- L'emprunt le cas échéant.

QUELQUES REPÈRES

Budgets annexes d'aménagement des zones d'activités : **660 747€**

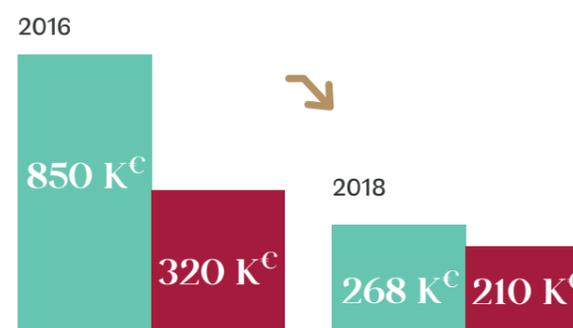
Budgets annexes Assainissement, eau potable, Gemapi : **9 453 900€** (dont 4 165 000 € d'investissements)

LES BUDGETS de la CdC avec leurs principales dépenses pour **2018**

Budget principal : **19 508 722€** (dont 2 425 000 € d'investissements)

BASSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les conséquences du désengagement de l'Etat se sont traduites pour la Communauté de Communes par une double sanction :



Diminution drastique de la dotation d'intercommunalité

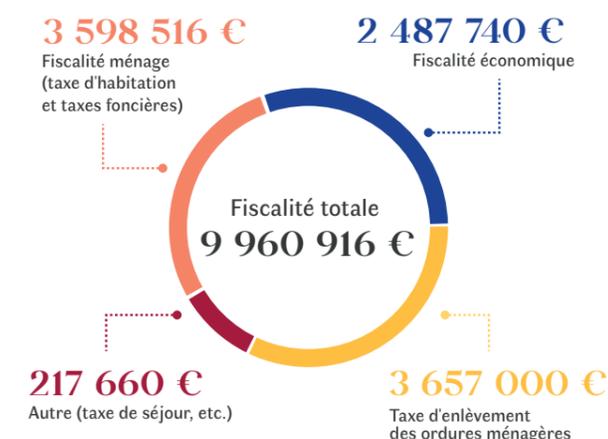
Quasi disparition programmée à court terme des aides au titre des emplois aidés du fait des changements de politique en la matière voulus par le législateur.

PERSPECTIVES

La stratégie de l'Etat en matière de baisse des participations aux collectivités, son ambition de réforme fiscale sont sources d'inquiétude.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement s'avère de plus en plus délicate et incite à plus de rigueur, surtout avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, dont la compensation à long terme n'est pas avérée.

RESSOURCES FISCALES



L'évolution naturelle des bases, d'environ 3%, permet de limiter la hausse des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation (avant disparition de celle-ci !) et de conforter le produit de la TEOM, sans en modifier le coût.

Malgré ces inquiétudes, la Communauté de Communes continue d'offrir les meilleurs services à sa population, en s'appuyant sur :

- Une gestion budgétaire rigoureuse.
- Une gestion active de la dette en conservant une capacité de désendettement satisfaisante.
- Un autofinancement suffisant afin de poursuivre le programme d'investissements.

UNE STABILISATION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ET UNE RÉFORME FISCALE GARANTISSANT LES RESSOURCES RÉGULIÈRES ET L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DE CHAQUE COLLECTIVITÉ SONT DÉSORMAIS INDISPENSABLES.

MÉMENTO DES SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

26, rue de l'Abbé Frémont
33460 ARSAC
05 57 88 08 08
contact@medoc-estuaire.fr

OUVERTURE :
Lundi : 10h - 12h / 13h - 17h
Du mardi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 16h



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

ARCINS 06 09 52 29 12 / apsarcins@medoc-estuaire.fr
ARSAC 06 45 75 37 26 / alsh.arsac@medoc-estuaire.fr
CANTENAC 06 09 52 28 67 / apscantenac@medoc-estuaire.fr
CUSSAC FORT-MÉDOC 06 45 75 37 67 / alsh.cussac@medoc-estuaire.fr
LABARDE 06 15 46 46 03 / apslabarde@medoc-estuaire.fr
LAMARQUE 06 15 46 48 28 / apslamarque@medoc-estuaire.fr
LUDON-MÉDOC 06 45 75 22 21 / alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
LE PIAN-MÉDOC 06 46 90 17 82 / 06 15 46 47 05 / alsh.lepian@medoc-estuaire.fr
MACAU 06 45 75 53 64 / alsh.macau@medoc-estuaire.fr
MARGAUX 06 15 46 48 36 / apsmargaux@medoc-estuaire.fr
SOUSSANS 06 45 75 21 99 / alsh.soussans@medoc-estuaire.fr

OUVERTURE ALSH* : 7h30 - 18h30
OUVERTURE APS* : 7h - 8h45 / 15h45 - 19h

cc-medoc-estuaire.fr/-Enfance-et-jeunesse.html

*Horaires variables selon les communes



CRÊCHES ET MICRO-CRÊCHES

A PETITS PAS
138 Allée Grammont
33290 LE PIAN-MÉDOC
Lundi au vendredi : 8h - 18h
05 56 28 16 21
apetitspas@medoc-estuaire.fr

LES MILOUS
13 rue du Vieux Chêne
33460 LAMARQUE
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30
05 56 79 10 85
microcreche@medoc-estuaire.fr

PETITS BOUCHONS
Rue de la Longua
33290 LUDON-MÉDOC
Lundi au vendredi : 8h - 18h
05 56 58 85 53
petitsbouchons@medoc-estuaire.fr

PICOTI
1 rue Armand Lalande
33460 CANTENAC
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30
05 56 79 18 58
microcreche@medoc-estuaire.fr



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

06 71 07 99 54
ram.macau@medoc-estuaire.fr

Horaires des animations collectives
et permanences individuelles :
cc-medoc-estuaire.fr/
Le-relais-assistantes-maternelles



SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT / DÉCHETS

Rue de Lesclause (centre de recyclage)
33460 ARSAC
Lundi au vendredi : 9h - 11h30 / 14h - 16h30
05 18 06 10 34
contact@medoc-estuaire.fr



SERVICE POLICE INTERCOMMUNALE

10A, rue de la Trémoille
33460 MARGAUX-CANTENAC
05 57 22 21 55 - sec.police@medoc-estuaire.fr
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h

PATROUILLE POLICE INTERCOMMUNALE **06 26 79 08 84** - police@medoc-estuaire.fr

Lundi au vendredi :
8h - 18h (périodes scolaires)
10h - 18h (hors périodes scolaires)



POINT INFO TOURISME

Port de Lamarque
33460 LAMARQUE
05 56 58 76 19 - infotourisme@medoc-estuaire.fr
margaux-tourisme.com

MAI - JUIN - SEPTEMBRE :
Mercredi au dimanche : 9h30 - 13h / 14h - 17h30
Fermé les lundis & mardis
JUILLET & AOÛT : 7/7j : 9h - 18h



DÉCHÈTERIE D'ARSAC

Route de Lesclause, Lieu-dit "La Passe de Monteil"
33460 ARSAC

Lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Dimanche : 8h30 - 12h
Fermée les jours fériés



DÉCHÈTERIE DE CUSSAC FORT-MÉDOC

Route de Saint-Laurent
33460 CUSSAC FORT-MÉDOC

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
Lundi au vendredi : 13h30 - 18h
Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Dimanche : 8h30 - 12h
Fermée les jours fériés

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi au vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Dimanche : 8h30 - 12h
Fermée les jours fériés



SERVICE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

07 88 27 93 48
contact@medoc-estuaire.fr

cc-medoc-estuaire.fr